

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse :

Hier, 1er février 1949, est rentrée à La Haye la mission d'experts navals chargée par la Cour internationale de Justice de se rendre à Sibenik (Yougoslavie) et à Saranda (Albanie) pour y faire des constatations et expériences relatives à l'Affaire du Détroit de Corfou. Le travail des Experts a été très facilité par les obligeantes mesures prises par le Gouvernement de Yougoslavie et le Gouvernement d'Albanie ainsi que par la coopération des autorités locales. Les experts, qui étaient accompagnés d'un représentant de chacune des deux parties en cause (Royaume-Uni, Albanie), ont déclaré avoir pu voir tout ce qui leur était nécessaire pour l'accomplissement de leur mission.

Faisait partie de la mission le Greffier adjoint de la Cour, qui, en qualité de représentant de la Cour, était chargé des relations avec les autorités des Etats sur le territoire desquels les experts passeraient ou se rendraient.

Le voyage a duré huit jours en tout. Il a été effectué à bord d'un avion de la K.L.M. spécialement affrété pour la circonstance et dont le capitaine est le pilote néerlandais bien connu, M. Krouwel; de la sorte, chaque étape a pu s'effectuer exactement selon l'horaire prévu.

Des dépêches de presse ayant annoncé qu'on avait tiré sur l'avion, le Greffe de la Cour oppose à cette nouvelle le démenti le plus formel.

La Haye, le 2 février 1949.

---